



## **AVIS DE CONCESSION**

**Directive : 2014/23/UE**

### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE**

I.1) Nom et adresses : Ville de Berck sur Mer, HOTEL DE VILLE PLACE CLAUDE WILQUIN,  
F - 62600 Berck, Tél : +33 321899000, courriel : [marchespublics@berck-sur-mer.com](mailto:marchespublics@berck-sur-mer.com)

Code NUTS : FRE12

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://berck.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-demat.com>

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-demat.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : <https://www.marches-demat.com>,

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale : Services généraux des administrations publiques.

### **SECTION II : OBJET**

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation d'un complexe de loisir

Numéro de référence : DSP01.2025

II.1.2) Code CPV principal : 55000000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : La présente consultation a pour objet la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du complexe de loisir de Berck-sur-Mer, situé place de l'Entonnoir. La durée de la convention est de 6 ans à compter du 1er janvier 2026. Mise à disposition du délégataire des ouvrages existants, moyennant une redevance d'occupation. Exploitation aux risques et périls du délégataire. Rémunération du délégataire liée aux résultats de l'exploitation du service. Consultation engagée sur le fondement des articles L3121-1 et suivants, R3121-1 et suivants notamment R3126-1 du Code de la Commande Publique.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :  
Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :  
92000000

II.2.3) Lieu d'exécution :  
Code NUTS : FRE12

II.2.4) Description des prestations : La Ville de Berck-sur-Mer possède un terrain destiné à l'exploitation d'un complexe de loisir, sis place de l'Entonnoir à Berck-sur-Mer. Ce complexe est composé principalement d'un golf miniature et d'un bar et restauration rapide (snacking : pizzas, salades, toasts grillés, crêpes, gaufres, chichis, glaces à l'italienne, glaces artisanales etc.), destiné aux familles.

La Ville souhaite que cet équipement offre à la population berckoise et aux touristes des animations de qualité, tant sur le plan qualitatif, qu'en termes de périodes et d'horaires d'ouverture.

Dans le cadre du présent renouvellement de la gestion du complexe de loisir, la Ville souhaite confier la gestion complète de ce service public à un délégataire comprenant :

- l'accueil des personnes,
- la perception des droits d'entrées et des recettes pour l'activité principale et les activités annexes,
- la gestion et l'entretien des équipements, bâtiments et espaces verts présents sur le site,
- la promotion, l'animation et le développement des partenariats.

II.2.5) Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

Qualité, cohérence et fiabilité financière et commerciale de l'offre de snacking

Valeur financière des redevances

Amplitudes horaires et ouverture du complexe

Activités et animations de loisir proposés aux enfants dans le cadre du rayonnement de la station en lien avec les acteurs du territoire

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée de la concession :

Début : 01 janvier 2026 / Fin : 31 décembre 2031

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Une visite obligatoire du site et de l'ensemble des installations est prévue. Elle pourra avoir lieu du lundi 24 mars 2025 au 4 avril 2025 inclus. Les conditions de réalisation de la visite sont indiquées dans les documents de la consultation.

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Enoncée dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation)

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les concessions réservés

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution de la concession :

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution de la concession.

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :

#### **SECTION IV : PROCEDURE**

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 25/04/2025 à 12 h 00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

#### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

La procédure engagée est une procédure « ouverte » simplifiée dans le cadre de laquelle le dossier de consultation est mis à la disposition des opérateurs intéressés dès la publication de l'avis de concession, afin que ces derniers déposent simultanément une candidature et une offre avant la date limite impartie.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039, F - 59014 Lille Cedex, Tél : +33 359542342, courriel : [Grefte.talille@juradm.fr](mailto:Grefte.talille@juradm.fr), adresse internet : <https://lille.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours susceptibles d'être formés

auprès du Tribunal administratif compétent :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L551-1 et suivants du Code de justice administrative)
- Le cas échéant référé contractuel après signature du contrat (articles L551-13 1 et suivants du Code de justice administrative)
- Recours en validité du contrat par les tiers au contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039, F - 59014 Lille Cedex, Tél : +33 359542342, courriel : [Grefte.talille@juradm.fr](mailto:Grefte.talille@juradm.fr), adresse internet : <https://lille.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 10 mars 2025.

Mots clés : Délégation de service public